

**Information**

Les montants des avis d'imposition sur le revenu peuvent être masqués

Exception : Demande de droit gratuit "faibles revenus" : dans ce cas, la valeur indiquée sur la ligne "impôt sur les revenus soumis au barème <sup>(14)</sup> " doit être visible.

Bénéficiaire / Droit de stationnement	Justificatif de domicile	Justificatif Véhicule	Autres justificatifs
<b>Résident</b> <b>1 an ou 3 ans</b>	Avis d'imposition sur le revenu à l'adresse de la résidence principale parisienne au 1er janvier de l'année en cours	Certificat d'immatriculation <b>ou</b> certificat provisoire d'immatriculation <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>véhicule personnel</b> : au nom du bénéficiaire des droits de stationnement et à l'adresse de la résidence principale parisienne (identique à celle du justificatif de domicile)</li> <li>• <b>un véhicule de fonction</b> : au nom de l'employeur et attribué à un salarié, accompagné de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 attestation de l'employeur établissant que le demandeur du droit a un contrat de travail en cours au sein de l'entreprise et que le véhicule considéré est un véhicule de fonction.</li> <li>- 1 fiche de paie de moins de 3 mois portant la mention de l'avantage en nature du véhicule (ou la mention « UP » utilisation personnelle d'une valeur non nulle) au sens des articles L242-1 du code de la sécurité sociale et 82 du code général des impôts.</li> </ul> </li> </ul> <b>Attention</b> : Les véhicules de fonction des sociétés ou entités unipersonnelles, ainsi que des indépendants et des dirigeants ne sont pas éligibles	
<b>Résident</b> <b>1 an</b>	Attestation de titulaire ou d'ouverture d'un contrat d'énergie de moins de 3 mois (adresse de consommation = résidence principale parisienne) <b>Attention</b> : avec ce justificatif le droit n'est renouvelé qu'une seule fois	identique à "résident droit 1 an ou 3 ans" ci-dessus	
<b>Gardien d'immeuble</b> <b>1 an ou 3 ans</b>	Avis d'imposition sur le revenu à l'adresse de la résidence principale parisienne au 1er janvier de l'année en cours	identique à "résident droit 1 an ou 3 ans" ci-dessus	
<b>Gardien d'immeuble</b> <b>1 an</b>	Attestation de titulaire ou d'ouverture d'un contrat d'énergie de moins de 3 mois (adresse de consommation = résidence principale parisienne)	identique à "résident droit 1 an ou 3 ans" ci-dessus	<b>1er année de fonction</b> : dernier bulletin de paie + Contrat de travail mentionnant l'adresse du logement
<b>Personne hébergée</b> <b>1 an</b>	<b>Justificatif de l'hébergeant</b> : Avis d'imposition sur le revenu à l'adresse de la résidence principale parisienne au 1er janvier de l'année en cours <b>OU</b> Attestation de titulaire ou d'ouverture d'un contrat d'énergie de moins de 3 mois (adresse de consommation = résidence principale parisienne) <b>+</b> <b>Justificatif de l'hébergé</b> : Facture téléphonique <b>ou</b> bulletin de salaire <b>ou</b> notification de droits (CAF ou Pôle Emploi) datée de moins de 3 mois	identique à "résident droit 1 an ou 3 ans" ci-dessus  <b>Attention</b> : Pour un véhicule personnel, le certificat d'immatriculation doit être établi au nom et prénom de l'hébergé et à l'adresse parisienne de l'hébergeant.	Attestation sur l'honneur de l'hébergeant : - indiquant que le bénéficiaire des droits réside à son domicile - précisant la date, l'adresse de résidence, l'identité du demandeur et de l'hébergeant. Ce document est co-signé par l'hébergeant et l'hébergé.
<b>Logement de fonction (depuis moins d'un an sans facture d'énergie ou quittance de loyer)</b> <b>1 an</b>	Contrat de travail mentionnant l'adresse du logement <b>OU</b> Arrêté de concession de logement pour nécessité absolue de service <b>+</b> Dernier bulletin de paie	identique à "résident droit 1 an ou 3 ans" ci-dessus	
<b>Changement de domicile</b> <b>Droit = date de fin de validité du droit initial</b>	Attestation de titulaire ou d'ouverture d'un contrat d'énergie de moins de 3 mois (adresse de consommation = résidence principale parisienne)	Certificat d'immatriculation établi à la nouvelle adresse <b>ou</b> certificat d'immatriculation établi à l'ancienne adresse + accusé d'enregistrement de changement d'adresse fait auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).	
<b>Changement de véhicule</b> <b>Droit = date de fin de validité du droit initial</b>		identique à "résident droit 1 an ou 3 ans" ci-dessus excepté : <b>Changement de véhicule de fonction</b> , il convient de fournir 1 attestation de la société : - précisant les numéros d'immatriculation de l'ancien et du nouveau véhicule - indiquant que le nouveau véhicule est bien un véhicule de fonction	
<b>Titulaire contrat de location d'un véhicule</b> <b>1 à 6 semestres (en fonction de la durée du contrat de location)</b>	Avis d'imposition sur le revenu à l'adresse de la résidence principale parisienne au 1er janvier de l'année en cours <b>OU</b> Attestation de titulaire ou d'ouverture d'un contrat d'énergie de moins de 3 mois (adresse de consommation = résidence principale parisienne)	Certificat d'immatriculation du véhicule loué au nom du loueur	Contrat de location auprès d'un professionnel dont c'est l'activité principale d'une durée supérieure à 1 mois, indiquant le n° d'immatriculation, les nom, prénom et adresse (identique au justificatif de domicile)
<b>Résident diplomate</b> <b>1 an 3 ans</b>	Avis d'imposition sur le revenu à l'adresse de la résidence principale parisienne au 1er janvier de l'année en cours	Certificat d'immatriculation du véhicule diplomatique au nom du bénéficiaire du droit de stationnement et à l'adresse de la résidence diplomatique	En l'absence du nom du bénéficiaire des droits : attestation de l'ambassade, de moins de 3 mois, mentionnant les nom, prénom et l'adresse du bénéficiaire ainsi que la qualité de la personne diplomatique
<b>Résident diplomate</b> <b>1 an</b>	Attestation de titulaire de contrat d'énergie ou d'ouverture de contrat d'énergie de moins de 3 mois ayant pour adresse de consommation celle de la résidence parisienne	Certificat d'immatriculation du véhicule diplomatique au nom du bénéficiaire du droit de stationnement et à l'adresse de la résidence diplomatique	En l'absence du nom du bénéficiaire des droits : attestation de l'ambassade, de moins de 3 mois, mentionnant les nom, prénom et l'adresse du bénéficiaire ainsi que la qualité de la personne diplomatique
<b>Véhicule de fonction (nouveau salarié / entreprise nouvellement créée / nouveau véhicule de société)</b> <b>1 mois</b>	Avis d'imposition sur le revenu à l'adresse de la résidence principale parisienne au 1er janvier de l'année en cours <b>OU</b> Attestation de titulaire ou d'ouverture d'un contrat d'énergie de moins de 3 mois (adresse de consommation = résidence principale parisienne)	Certificat d'immatriculation du véhicule concerné au nom de l'employeur	Attestation de l'employeur, datée de moins de 3 mois, établissant que le bénéficiaire du droit a un contrat de travail en cours au sein de l'entreprise <b>et</b> que le véhicule considéré est un véhicule de fonction. Contrat de travail précisant que le salarié bénéficie d'un véhicule de fonction
<b>Jouissance d'un véhicule sur décision de justice</b> <b>1 an</b>	Avis d'imposition sur le revenu à l'adresse de la résidence principale parisienne au 1er janvier de l'année en cours <b>OU</b> Attestation de titulaire ou d'ouverture d'un contrat d'énergie de moins de 3 mois (adresse de consommation = résidence principale parisienne)	Certificat d'immatriculation du véhicule concerné	Décision de justice, en cours de validité, prouvant que le bénéficiaire du droit a la jouissance du véhicule concerné
<b>Incapacité à présenter le certificat d'immatriculation définitif ou provisoire</b> <b>1 mois</b>	Avis d'imposition sur le revenu à l'adresse de la résidence principale parisienne au 1er janvier de l'année en cours <b>OU</b> Attestation de titulaire ou d'ouverture d'un contrat d'énergie de moins de 3 mois (adresse de consommation = résidence principale parisienne)	Preuve d'enregistrement de la demande d'immatriculation formulée auprès des autorités compétentes OU la facture du garage effectuant les démarches, portant l'en-tête du garage, indiquant le nom du bénéficiaire et stipulant la demande d'immatriculation	<b>Attention</b> : la demande peut être faite au guichet de la SSVP sans rendez-vous